

À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FIFA

Circulaire n°1706

Zurich, le 21 janvier 2020

SGa/coj/lka

FIFA Guardians™ – Programme de prévention en faveur des enfants et formulaire d'autoévaluation pour les associations membres

Madame, Monsieur,

Toute personne de moins de 18 ans jouant au football ou évoluant dans ce milieu est en droit de bénéficier d'un environnement sûr et engageant, à quelque niveau que ce soit. Comme cela a déjà été communiqué, la FIFA a lancé à cet effet en juillet 2019 son Programme et guide sur la prévention en faveur des enfants à destination des associations membres – FIFA Guardians™.

Le guide en ligne propose des conseils pratiques ainsi que des documents de référence afin d'aider les 211 associations membres de la FIFA à évaluer les mesures de prévention dont elles disposent actuellement ainsi qu'à corriger les éventuels manques constatés, dans le but d'éradiquer tout risque de mauvais traitement envers les enfants dans le football et de réagir de manière appropriée en cas de problème.

Il s'appuie sur divers standards internationaux, sur les meilleures pratiques reconnues de prévention en faveur des enfants dans le sport, ainsi que sur le travail et l'expertise en la matière des partenaires et autres parties prenantes de la FIFA.

FIFA Guardians s'accompagne de plusieurs séminaires et modules de formation qui seront organisés par la FIFA en coopération avec chaque confédération, ainsi qu'avec des partenaires et experts locaux. De plus amples informations concernant cette offre pédagogique seront fournies ultérieurement.

Certaines associations membres possèdent déjà des politiques, procédures et des formations bien développées pour promouvoir le bien-être des enfants dans le football, tandis que d'autres ne se trouvent qu'au tout début de leur parcours de prévention en faveur des enfants. FIFA Guardians vise à accompagner les associations membres en fonction de leurs besoins dans ce domaine. Dans le cadre du développement et de la mise en œuvre du programme, ainsi que pour permettre un suivi des progrès dans le temps, **nous prions à présent les associations membres de bien vouloir remplir le formulaire d'autoévaluation en ligne ci-après d'ici au 28 février 2020 :**

<https://survey.fifa.com/s/FIFAGuardians1/>.

Une fois complété, le formulaire sera automatiquement transmis à la FIFA.

En cas de question, n'hésitez pas à contacter votre bureau de développement régional ou Kathryn Leslie, responsable Prévention et Protection des enfants de la FIFA.

Pour de plus amples détails au sujet de FIFA Guardians et pour commencer à élaborer vos propres mesures de prévention, veuillez consulter la page suivante : www.fifa.com/development/fifa-guardians/#web-07.

Nous vous remercions de votre coopération et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE FOOTBALL ASSOCIATION



Alasdair Bell
Secrétaire Général adjoint (administration)

Copie à : - Conseil de la FIFA
 - Confédérations